

Pleins feux sur les marchés

Perspectives des taux d'intérêt et raisons pour lesquelles il s'agit d'une année importante pour les placements ESG

Janvier 2025





Trois thèmes qui influenceront les placements ESG en 2025

Aaron White

vice-président, Placement durable, Gestion d'actifs CIBC



Le contexte environnemental, social et de gouvernance (ESG) a connu une maturation rapide au cours des dernières années. Aujourd'hui, l'amélioration de la surveillance réglementaire et la politisation créent un cadre plus prudent pour les investisseurs et les sociétés dans leur approche à l'égard [des facteurs ESG et de la durabilité](#). Cependant, en dépit de ces vents contraires, de nombreux investisseurs sont de plus en plus conscients de l'importance (et de la rentabilité) de miser sur un état d'esprit axé sur la durabilité. Voici trois problèmes et tendances dont vous devez tenir compte en 2025.

Les résultats de la COP-30 en novembre 2025. Le processus associé à la Conférence des Parties (COP) est un sous-produit de l'Accord de Paris établi en 2015. La COP-30 marque le 10^e anniversaire de cet accord et nécessitera que les pays et gouvernements impliqués soumettent pour la deuxième fois leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), c'est-à-dire les mesures qu'ils prennent pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Cette situation surviendra à un moment où la plupart d'entre eux accuseront un retard par rapport à leurs engagements d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. L'incertitude demeure quant à l'engagement des pays à atteindre leurs cibles et à savoir s'ils intensifieront ou ralentiront leurs efforts à l'échelle nationale. Les répercussions sur les placements pourraient être considérables.

L'incidence de la nouvelle administration sur le contexte ESG aux États-Unis. Nous ne savons pas encore exactement quelles politiques seront mises en œuvre, mais il est probable que nous assisterons à un recul sur le plan réglementaire, à une diminution de l'attention portée au changement climatique et

à une réorientation de la politique énergétique après l'entrée en fonction de la nouvelle administration américaine. Si tel était le cas, les exigences de déclaration pourraient être moins strictes et avoir une incidence sur la transparence et la responsabilité globales des sociétés émettrices. Cette situation pourrait notamment entraîner une augmentation des cas d'écoblanchiment (lorsqu'une entreprise n'est pas aussi respectueuse de l'environnement qu'elle le prétend), et il pourrait devenir plus difficile pour les gestionnaires de fonds de surveiller et d'évaluer efficacement [les occasions et les risques en matière d'environnement au sein de leurs portefeuilles](#). Toutefois, il pourrait aussi y avoir des éléments positifs à l'horizon. Par exemple, durant la campagne présidentielle, l'énergie nucléaire a occupé une place importante dans les débats. Par conséquent, nous pourrions voir des mesures visant à réduire les défis réglementaires associés à la mise en place de nouvelles centrales nucléaires et à accroître leur importance dans l'électrification de l'économie américaine.

Le développement du marché de l'élimination du dioxyde de carbone. Nous observons d'importants progrès dans la technologie et les infrastructures pour séquestrer le dioxyde de carbone. Cette évolution est particulièrement intéressante, car elle devrait nous aider à mieux respecter nos engagements en matière d'émissions nettes de gaz à effet de serre en facilitant l'élimination des émissions résiduelles dans les secteurs les plus complexes, comme les secteurs industriel, agricole et des transports. Ce marché est en pleine expansion et représentera des occasions qui gagneront de plus en plus en importance pour les investisseurs.



De quelle façon les taux d'intérêt vont-ils évoluer en 2025?

Paola Moquillaza-Bello

analyste principale, Multiclasse d'actifs et gestion des devises, Gestion d'actifs CIBC



La Banque du Canada (BdC) a procédé à une nouvelle réduction de 50 points de base (pb) de son taux directeur en décembre, la deuxième en moins de deux mois. Parmi les principales banques centrales mondiales, la [BdC est celle dont la politique d'assouplissement est la plus dynamique](#) et nous nous attendons à ce que celle-ci demeure l'une des plus conciliantes dans les mois à venir. Cette position reflète les perspectives économiques à court terme, où les risques de baisse qui pèsent sur la croissance semblent actuellement l'emporter sur les risques d'une nouvelle hausse de l'inflation. De nombreux principaux indicateurs de l'inflation ont été inférieurs à la cible d'inflation de 2 % fixée par la BdC, à l'exclusion des frais d'intérêt hypothécaire, qui n'ont atteint que 1,2 % en moyenne au cours des trois derniers mois. L'écart de production demeure négatif, ce qui exerce des pressions à la baisse sur l'inflation. De plus, le marché de l'emploi s'est replié, le taux de chômage ayant dépassé de deux points de pourcentage son plus bas niveau de 2022 en novembre.

Les taux d'intérêt constituent désormais un obstacle de plus en plus important pour [les segments clés du marché de l'habitation](#). Les récentes réductions de taux de la BdC ne devraient entraîner qu'une modeste baisse des taux hypothécaires. Cette situation vient renforcer les arguments en faveur de nouvelles baisses de taux qui contribueraient à faire baisser les taux hypothécaires et à soutenir l'activité immobilière au Canada.

Nous prévoyons 75 pb de réductions supplémentaires en 2025, ce qui abaisserait le taux directeur de la BdC à 2,5 % et représenterait une réduction totale de 250 pb depuis juin 2024. Les mesures d'assouplissement de la BdC découlant des réductions de taux devraient devenir un facteur positif de plus en plus important pour l'activité économique et nous

nous attendons à ce que la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'accélère au second semestre de 2025. Les dépenses de consommation devraient être un moteur important de cette reprise, en raison de la forte croissance des revenus, de l'épargne excédentaire, d'un modeste assouplissement de la politique budgétaire et d'une remontée de la demande de main-d'œuvre. [La menace de tarifs douaniers américains constitue un risque](#) pour cette vision positive. Mais pour l'instant, nous considérons qu'il s'agit avant tout d'un moyen de négociation. Toute augmentation des dépenses (par exemple pour la protection des frontières) résultant des négociations en matière de tarifs douaniers renforcerait en fait nos perspectives de croissance positive.

La reprise prévue de la croissance du PIB devrait favoriser la hausse des bénéfices des sociétés, ce qui est favorable aux actions canadiennes, surtout dans le contexte de valorisations à long terme modérées. Dans le cadre de notre répartition tactique de l'actif, nous continuons de surpondérer le Canada et de sous-pondérer les actions internationales, dans un contexte de perspectives économiques moins favorables et de menace de tarifs douaniers peut être plus importante. Parallèlement, comme la BdC devrait abaisser son taux directeur davantage que la Réserve fédérale américaine et que la menace des tarifs douaniers américains devrait persister pendant une bonne partie de 2025, nous estimons que le dollar canadien risque de continuer à s'affaiblir par rapport au dollar américain. Dans un contexte de baisse des taux d'intérêt et de perspectives d'accélération de la croissance, les obligations canadiennes présentent une occasion intéressante de générer des revenus et un risque de baisse relativement faible, une caractéristique intéressante dans une période de grande incertitude.



À propos de Gestion d'actifs CIBC

Gestion d'actifs CIBC croit fermement que chaque solution de placement personnalisée nécessite recherche et rigueur. Nous sommes spécialisés dans diverses solutions de placement, comme les actions, les titres à revenu fixe, la gestion des devises, l'investissement guidé par le passif, la répartition de l'actif et les placements responsables.

Dans toute notre gamme de solutions de placement, nous nous engageons à conduire des recherches robustes. Les analystes des secteurs et des régions spécialisés se concentrent sur la recherche sur les industries et la génération d'idées relatives à des titres en particulier. Nos professionnels en placements s'appuient sur une expertise vaste et diversifiée et partagent les résultats de recherches exclusives entre nos équipes spécialisées dans les différentes catégories d'actif. Communiquer l'information aux différentes équipes nous permet de maximiser les occasions d'ajouter de la valeur aux portefeuilles de nos clients.

Communiquez avec nous en tout temps

Pour en savoir plus sur Gestion d'actifs CIBC et sur nos solutions de placement, veuillez communiquer avec votre conseiller. Pour en savoir plus, suivez-nous sur [LinkedIn](#).

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. en date du (date de la publication), à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques de commerce de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, la conjoncture des marchés et des entreprises en général, les fluctuations des prix des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les changements dans la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques. La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.